

COMITÉ SYNDICAL
du 11 mai 2021

L'an deux mille vingt et un, le 11 mai, à 9h00, les membres du Syndicat mixte ouvert Forum métropolitain du Grand Paris, régulièrement et individuellement convoqués par le Président le 9 février 2021 se sont réunis au nombre de 21 présents et représentés et peuvent délibérer valablement, sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe GAUTRAIS.

Présents :

Cachan – Samuel Besnard Chennevières-sur-Marne – Richard Della Mussia, Enghien-les-Bains – Maxime Durier, Fontenay-sous-Bois – Jean-Philippe Gautrais, Gennevilliers – Patrice Lelclerc, Guyancourt – Ali Benaboud, Ivry-sur-Seine – Clément Pecqueux, Kremlin-Bicêtre – Jean-Luc Laurent, Maisons-Alfort – Marie-France Parrain, Malakoff – Jacqueline Belhomme, Montreuil – Djenneba Keita, , Nogent-sur-Marne – Jacques JP Martin, Rosny-sous-Bois – Pierre-Olivier Carel, Saint-Mandé – Florence Chrocheton-Boyer, Etablissement Public Territorial Est Ensemble – Djenneba Keita, Etablissement Public Territorial Grand Orly-Seine Bièvre – Jean-Philippe Gautrais, SIPPEREC – Jacques JP Martin.

Excusés :

Alfortville – France Bernichi, Arcueil – Christian Métairie, Ballainvilliers – Marc Vivien, Blanc-Mesnil – Patricia Bour, Bobigny – Abdel Sadi, Boulogne-Billancourt – Christine Lavarde, Bures-sur-Yvette – Jean-François Vigier, Chelles – Colette Boissot, Aulnay-sous-Bois – Bruno Beschizza, Bagneux – Marie-Hélène Amiable, Bagnolet – Tony Di Martino, Bièvres – Anne Pelletier Le Barbier, Bondy – Stephen Hervé, Bonneuil-sur-Marne – Patrick Douet, Bourget – Jean-Baptiste Borsali, Bourg-la-Reine – Patrick Donath, Bry-sur-Marne – Charles Aslangul, Bussy-Saint-Georges – Yann Dubosc, , Champigny-sur-Marne – Laurent Jeanne, Châtillon – Nadège Azzaz, Chevilly-Larue – Stéphanie Daumin, Choisy-le-Roi – Tonino Panetta, Clamart – Jean-Didier Berger, Clayes-sous-Bois – Philippe Guiguen, Clichy-sous-Bois – Olivier Klein, Courbevoie – Jacques Kossowski, Créteil – Laurent Cathala, Dugny – Quentin Gessel, Fontenay-aux-Roses – Laurent Vastel, Fresnes – Marie Chavanon, Gagny – Rolin Cranoly, Garches – Jeanne Becart, Gentilly – Patricia Tordjman Gonesse – Jean-Baptiste Barfety, Houilles – Julien Chambon, Issy-les-Moulineaux – André Santini, Joinville-le-Pont – Olivier Dosne, Juvisy-sur-Orge – Lamia Bensarsa Reda, La Garenne-Colombes – Philippe Juvin, La Courneuve – Gilles Poux, La Queue-en-Brie – Jean-Paul Faure Soulet, L'Haÿ-les-Roses – Vincent Jeanbrun, Le Pré-Saint-Gervais – Laurent Baron, Levallois-Perret – Agnès Pottier-Dumas, L'Étang-la-Ville – Florence Genouville, Les Lilas – Daniel Guiraud, Limeil-Brévannes – Gilles Dauvergne, L'Île-Saint-Denis – Mohamed Gnabaly, Louveciennes – Pierre-François Viard, Mandres-les-Roses – Yves Thoreau, Mantes-la-Ville – Samir Damergy, Mareil-Marly – Dominique Lafon, Marly-le-Roi – Jean-Yves Perrot, Mitry-Mory – Charlotte Blandiot-Faride, Montfermeil – Emin Saracoz, Montigny-lès-Cormeilles – Jean-Noël Carpentier, Montrouge – Etienne Langereau, Mureaux – François Garay, Nanterre – Patrick Jarry, Neuilly-Plaisance – François Martinache, Noissey – Yvan Femel, Noisy-le-Sec – Olivier Sarrabeyrouse, Orly – Christine Janodet, Ormesson-sur-Marne – Marie-Christine Segui, Orsay – David Ros, Paris – Christophe Nadjovski, Périgny-sur-Yerres – Arnaud Védie, Perreux-sur-Marne – Christel Royer, Pierrefitte-sur-Seine – Michel Fourcade, Plessis-Robinson – Jacques Perrin, Plessis-Trévise – Didier Dousset, Puteaux – Pascal Moreau-Luchaire, Rueil-Malmaison – Patrick Ollier, Saint-Cloud – Eric Berdoati, Saint-Denis – Mathieu Hanotin, Saint-Maurice – Igor Semo, Saint-Ouen – Karim Bouamrane, Santeny – Vincent Bedu, Sarcelles – Patrick Haddad, Sartrouville – Pierre Fond, Sevran – Stéphane Blanchet Sèvres – Grégoire de la Roncière, Stains – Azzedine Taïbi, Thiais – Richard Dell'Agnola, Tremblay-en-France

- François Asensi, Valenton - Métin Yavuz, Vanves - Xavière Martin, Verrières-le-Buisson - Grégory Bozec, Villecresnes Patrick Farcy, Ville d'Avray - Aline de Marcillac, Villejuif - Pierre Garzon, Villeneuve-le-Roi - Didier Gonzales, Villeneuve-Saint-Georges - Philippe Gaudin, Villetaneuse - Dieunor Excellent, Vincennes - Charlotte Libert-Albanel Vitry-sur-Seine - Pierre Bell'Loch Conseil Régional d'Île-de-France - Valérie Péresse, Conseil Départemental du Val-de-Marne - Christian Favier Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis - Stéphane Troussel, Communauté d'agglomération Paris Saclay - Grégoire de Lasteyrie, Communauté d'agglomération Cœur d'Essonne Agglomération - Eric Braive, Communauté d'agglomération Grand Paris Sud - Stéphane Raffali, Communauté d'agglomération Roissy-Pays-de-France - Adeline Roldao-Martins Communauté d'agglomération Plaine Vallée - Luc Strehaiano, Etablissement Public Territorial Vallée Sud Grand Paris - Jean-Didier-Berger, Etablissement Public Territorial Paris Ouest La Défense - Jacques Kossowski, Etablissement Public Territorial - Plaine Commune - Mathieu Hanotin, Etablissement Public Territorial Paris Est Marne et Bois - Olivier Capitanio, Etablissement Public Territorial Grand Paris Sud Est Avenir - Laurent Cathala, Métropole du Grand Paris - Patrick Ollier, SIAAP - Belaïde Bedreddine, SYCTOM - Jacques Gautier, SIFUREP - Jacques Kossowski, SEDIF - Delphine Fenasse. SIGEIF - Jean-Jacques Guillet.

Ont donné pouvoir :

Antony - Jean-Yves Sénant, Charenton-le-Pont - Hervé Gicquel, Chaville - Jean-Jacques Guillet, Sceaux - Philippe Laurent.

Monsieur Patrice Leclerc, représentant la commune de Gennevilliers, a été désigné pour assurer les fonctions de Secrétaire.

Objet : Décision modificative n° 1.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES

L'adoption de la convention de partenariat avec l'Institut des Hautes Etudes des Métropoles comprenant la mise à disposition des locaux du Forum métropolitain du Grand Paris et du tarif applicable, implique que de nouvelles recettes doivent être intégrées au Budget Primitif 2021.

Ces nouvelles recettes, comme stipulé dans la délibération 2021-06 sur une année pleine représentent les montants suivants :

Locaux à usage exclusif mis à disposition de l'IHEDM – 55m² :

Calculé selon le prix au m² - comprenant le loyer et les taxes - payé par le Forum pour la totalité de ses locaux, et reporté proportionnellement à la superficie des locaux mis à disposition à l'IHEDM. **Soit 8 800 euros (huit-mille-huit-cents euros) par trimestre.**

Le montant ainsi défini sera réévalué annuellement, proportionnellement à la revalorisation annuelle du loyer subie par le Forum conformément à son bail.

Locaux à usage partagé :

La jouissance des parties communes (cuisine, accueil...), des salles de réunion (23, 24, 25) selon un planning commun, de la logistique et des fluides (connexion internet, utilisation et maintenance du matériel de projection et de sonorisation...), est établie forfaitairement à **3 000 euros annuels (trois mille euros).**

Soit une recette annuelle de 38 200€.

Cependant et conformément à la délibération 2021-06, et rapportée au *pro rata temporis*, la **recette annuelle pour l'année 2021 est de 9 550 euros (neuf-mille cinq-cent-cinquante euros).** Cette recette sera inscrite au chapitre 70 - Produits des services du domaine et ventes diverses.

DEPENSES

Aux fins de se conformer à la règle d'équilibre budgétaire, les dépenses de fonctionnement seront abondées du montant de 9 550 euros, au chapitre 011 – Charges à caractère général.

COMITÉ SYNDICAL,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 571 1-1 et L. 572 1-2 et suivants,

Vu l'arrêté préfectoral du 30 avril 2009 portant création du Syndicat mixte ouvert d'études,

Vu les statuts du syndicat mixte ouvert d'études,

Vu le projet de Décision modificative n° 1 pour l'année 2021.

Après en avoir délibéré,

Article unique : Adopte par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, et conformément au document ci-joint, la décision modificative n° 1 du syndicat pour l'exercice 2021, présentée par Monsieur le Président.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations du Comité Syndical.

Le Président

Jean-Philippe GAUTRAIS

